

PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL A LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET A L'ATTRACTIVITÉ DES INVESTISSEMENTS

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un consultant pour l'évaluation et la rénovation du Code des investissements et des Régimes d'incitation à l'investissement et à l'export

Date de l'avis : 14 avril 2020
Secteur : Finance
Référence de l'accord de prêt BAD : 2100150041893
N° du Projet BAD : P-SN- KA0-015

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 13 novembre 2019 dans UNDB sous la référence n° AfDB1584-11/19 et le site de la Banque africaine de Développement, dans le quotidien « le Soleil » du 09 décembre 2019
2. Le Gouvernement de la République du Sénégal a obtenu un prêt du Fonds Africain de Développement (FAD) pour cofinancer le Projet d'Appui Institutionnel à la Mobilisation des Ressources et à l'Attractivité des Investissements (PAIMRAI). Une partie du financement est utilisée pour effectuer les paiements des prestations pour le **recrutement d'un consultant pour l'évaluation et la rénovation du code d'investissement et des régimes d'incitation à l'investissement et à l'export**. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt est ouverte à tous les candidats éligibles, conformément aux règles et procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD).
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat, le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnel professionnel). Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
4. **Les critères de qualification et l'expérience du personnel**
Le consultant doit être un bureau d'étude, ayant une parfaite maîtrise de la langue française, spécialisé dans les réformes et évaluations économiques et disposant d'une bonne expérience dans l'élaboration de textes législatifs et réglementaires au niveau national et/ou international dans les domaines relatifs à la mission.

Le Consultant doit couvrir, avec son personnel tous les domaines d'expertise nécessaire pour accomplir son mandat, qu'ils soient d'ordre technique, juridique, économique, financier, etc. Il devra justifier de l'exécution de mission similaire sur les cinq (5) dernières années.

Le personnel doit être composé de profils dans les domaines indiqués ci-après:

- un spécialiste en économie, droit ou disciplines similaires, avec une expérience avérée en matière d'études et d'évaluation, de développement du secteur privé et avoir conduit des missions similaires.
- un économiste financier, familier avec des études de projets, élaboration et évaluation de plan d'investissement, ayant au moins accompagné dans l'élaboration ou l'évaluation de projet d'investissements ;
- un juriste/fiscaliste, familier dans la rédaction des textes ;
- un expert technique, familier dans l'évaluation des travaux d'investissements, estimation des coûts de références, ayant travaillé dans l'évaluation des constructions d'usine ou d'aménagement industriels et hydro-agricoles ;
- un macro-économiste / statisticien-économiste, ayant une expérience dans la conduite des enquêtes et la mise en place et l'exploitation de bases de données et une expérience spécifique dans la modélisation et l'analyse d'impact.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque africaine de Développement, édition 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les critères d'évaluation porteront, pour l'essentiel, sur les rubriques suivantes :

- nombre d'années d'expérience dans les réformes et évaluations économiques relatives à l'élaboration de textes législatif et réglementaire au niveau national et/ou international ;
 - nombre de missions similaires réalisées ;
 - organisation technique et managériale ;
 - personnel clé disponible en rapport avec la mission (en termes de nombre et de qualification).
5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière et un candidat sera choisi selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans les Directives de Consultants de la BAD.
6. Les manifestations d'intérêt écrites en langue française doivent être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après, par courrier ou email au plus tard, **le jeudi 30 avril 2020 à 10 heures précises**, heure locale à l'adresse suivante : Rue Vincens X Avenue Pompidou, 5e étage de l'Immeuble en face de la Direction générale des Impôts et des Domaines ou par courriel : ugp.paimrai@gmail.com

L'ouverture des plis est prévue le même jour à **12 heures 45 minute** à l'immeuble du Ministère des Finances et du Budget, 5^{ème} étage, salle Momar Talla CISSE.

Dakar, le 14 avril 2020

Le Coordonnateur